

Maman, Papa, cette année, je rentre à la grande école... Pas de panique !

Ma journée en C.P. à l'école élémentaire Joliot-Curie :



J'aurai un beau cartable, rempli de toutes les fournitures dont la liste (identique pour toutes les classes de CP) est affichée devant l'école et sur le blog de l'école. L'équipe enseignante demande aux parents de proscrire les cartables à roulettes.

Rapidement après la rentrée, je commencerai les cours de sport (avec des enseignants spécialisés !). Donc si vous renouvelez ma garde-robe, n'oubliez pas de m'acheter une tenue et des chaussures de sport. Un peu plus tard dans l'année je devrai aussi amener mes affaires de piscine une fois par semaine.

Mon maître ou ma maîtresse fera **une réunion** le vendredi soir ou samedi matin de la 1ère ou 2ème semaine de la rentrée. Cette réunion est importante pour vous expliquer en détail le fonctionnement de la classe et tout ce que je vais apprendre.



Les entrées et sorties :

• Voici le portail principal de l'école, celle où se trouve la loge du gardien.



• Et voici le portail côté centre de loisirs, qui est utilisé pour la plupart des entrées et sorties des CP et CE1 dans la journée.



Le matin :

Le premier jour, jeudi 2 septembre, il n'y aura pas de garderie du matin : vous devrez m'accompagner jusqu'à ma classe à l'heure prévue (elle sera affichée les jours précédents la rentrée, avec la composition des classes). Vous ferez connaissance avec le maître ou la maîtresse et lui indiquerez si vous m'avez inscrit à la cantine, et à quelle heure je sortirai ce soir-là.

Les autres jours, vous pourrez me déposer pour le début de la classe, **entre 8h50 et 9h**.

Si vous devez m'amener plus tôt et que vous m'avez inscrit à la garderie du matin, je pourrai y être accueilli **dès 7h30**, en entrant par le portail côté centre de loisirs. Là, en attendant l'heure de la classe, j'y ferai différentes activités.

Le midi :



De **12h à 13h30** ce sera la pause déjeuner et, si je vais à la cantine (au self), je mangerai au premier service. Je porterai mon plateau comme un grand !

Le soir :

La fin des cours sera à 16h30 tous les jours, et vous pourrez venir me chercher (au portail côté centre de loisirs). Si je ne peux pas rentrer dès 16h30 à la maison, je resterai d'abord prendre **mon goûter jusqu'à 17h**, puis il y a plusieurs solutions :



- **Soit rester à l'étude jusqu'à 18h** (à Joliot-Curie, ce sont des enseignants qui assurent l'étude et me font faire les devoirs) et là vous viendrez me chercher au portail principal.
- **Soit rester au centre de loisirs**, et vous viendrez m'y chercher à l'heure que vous souhaiterez entre 17h et 18h30.
- **Suivant les conditions sanitaires, il peut être possible de rester à l'étude puis au centre de loisirs jusqu'à 18h30**, dans ce cas, vous viendrez me chercher entre 18h et 18h30 par le portail côté centre de loisirs.
- **Soit faire un « atelier multi culturel » de 17h à 18h**, si les conditions sanitaires le permettent. En général, ces activités commencent quelques semaines après la rentrée. Ce sont des activités variées, facultatives (par exemple : arts plastiques, rollers, danse, théâtre, gymnastique...) Pour la plupart de ces activités, je devrai m'engager pour un trimestre. Vous aurez les documents d'inscription en temps voulu.
Si je suis inscrit à un atelier multi culturel, vous pourrez venir me chercher à la fin (**18h**) du côté du centre de loisirs, ou alors je resterai au centre et vous pourrez venir m'y chercher **entre 18h et 18h30**.

Très important, si je reste après 16h30, **c'est vous qui fournirez mon goûter**, n'oubliez pas de le mettre dans mon cartable !

Le mercredi :

Il n'y aura pas d'école, mais le centre de loisirs pourra m'accueillir, soit pour la journée complète, soit pour une demi-journée, avec ou sans repas.



Le mercredi, l'école des sports (au stade) pourra m'accueillir pour la journée (de 8h à 18h30) ou pour une demi-journée (matin ou après-midi, avec ou sans repas). Les inscriptions se font dès juin, directement auprès de l'école des sports (01.46.56.62.50). Les places sont limitées ! www.omeps-chatillon.com

Et puis vous aurez peut-être d'autres idées d'activités pour le mercredi ou les vacances scolaires en venant au forum des associations de la ville, qui aura lieu début septembre à l'espace Maison Blanche...

Pour la **garderie du matin**, la **cantine**, les **accueils du soir**, le centre de loisirs du mercredi et des vacances, **je devrai être inscrit à l'avance auprès du service éducation**, depuis « l'espace famille » du site de la ville <http://ville-chatillon.fr> ou directement en se rendant au service éducation.

L'école a aussi un blog, sur lequel le directeur met les infos utiles, c'est ici : <http://blog.ac-versailles.fr/elemjoliotcuriechatillon/>

Et en attendant la rentrée : **Bonnes vacances !!**